AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-6-67 659182

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIÈVRE, YONNE~~ INDRE-et-LOIRE, EURE-et-LOIR)

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 2 au Bulletin n° 81 — 8 JUIN — - 20 -

AVERTISSEMENTS — VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les premières manifestations de la maladie ont été observées dans quelques vignobles. Elles sont encore rares.

Toutefois les pluies orageuses de ces derniers jours ont été à l'origine de nouvelles contaminations qui seront visibles à partir du 14 Juin. Des précipitations survenant à cette date entraineraient donc une extension de la maladie.

Le traitement conseillé dans notre Bulletin du 24 Mai et qui devait être terminé le 30 Mai a pratiquement perdu son efficacité par suite des pluies parfois très abondantes et du développement important de la végétation.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être terminé au plus tard le 13 Juin.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera efficace contre cette maladie. Nous rappelons que la lutte contre le Black-Rot est obligatoire dans les communes contaminées.

VERS DE LA GRAPPE

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin précédent. Dans toutes les vignes où l'on redoute ces ravageurs il y a lieu d'effectuer le traitement conseillé dans ce Bulletin. Il pourra être éventuellement combiné avec celui dirigé contre le Mildiou.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les températures élevées de ces derniers jours ont été favorables à l'activité de ce ravageur et les premières pontes ont été déposées. Les premières pénétrations pourront avoir lieu dans quelques jours.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement au début de la semaine prochaine. Les produits à longue durée d'efficacité sont à préférer pour lutter contre le Carpocapse et la cadence des traitements conseillés par la Station sera déterminée en fonction de ces produits.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

On observe encore quelques projections d'ascospores. D'autre part, on assiste actuellement à des sorties de taches dans les vergers insuffisamment protégés au cours des pluies de la deuxième quinzaine du mois de Mai.

En conséquence, il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour ajouter un fongicide à la bouillie insecticide.

Imprimerie de la Station d'Orléans - *Le Directeur-Gérant* : L. BOUYX

.../...

MOUCHE DE LA CERISE

Des adultes sont encore observés dans les cerisiers.

Sur les variétés tardives nous rappelons qu'un nouveau traitement doit être effectué 10 à 12 jours après le précédent en respectant la législation qui a été précisée dans notre Bulletin du 10 Mai.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les conditions climatiques du printemps n'ont pas été dans l'ensemble très favorables au Mildiou de la pomme de terre. Jusqu'à présent aucun foyer de la maladie ne nous a été signalé.

Un premier traitement qui devra être effectué tout au début de la semaine prochaine ne se justifie donc que dans les situations particulièrement favorables à la maladie : variétés très hâtives, cultures situées près de tas de déchets de tubercules "mildiousés" de l'année précédente. Pour les autres cultures attendre un prochain avis de la Station.

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

On observe une activité importante de l'Oïdium dans de nombreux vergers. Il est donc conseillé de profiter de la lutte contre la Tavelure pour continuer la protection vis à vis de cette maladie.

HYPONOMEUTE DU POMMIER

On observe une activité de cette chenille défoliatrice dans quelques vergers de pommiers. Il y a donc lieu d'être vigilant afin d'intervenir le cas échéant avec un produit efficace contre ce ravageur.

POMMES DE TERRE

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE

Ce ravageur a été observé dans certaines cultures.

Il y a lieu d'être vigilant et d'intervenir quand les premières larves auront la grosseur d'un grain de blé en utilisant un des produits mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Nous rappelons que la lutte contre le doryphore est obligatoire.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.